

Octobre 2023

EDITO DU PRÉSIDENT

Déjà un an que nous sommes installés à l'Agora et ma foi, c'est un beau bâtiment. Les salles qui nous ont été attribuées se sont vite remplies d'instruments. Pour notre plus grand bonheur, les agendas de nos professeurs se sont bien remplis en ce début d'année scolaire. N'hésitez pas à nous contacter, quelques créneaux restent disponibles. Cette saison qui s'ouvre offre des activités nouvelles en musique avec des cours de **saxophone**, et deux activités qui sortent un peu de l'art et de la culture, davantage axées sur la relaxation avec la **sonologie** et l'**hypno-relaxation**. Ces nouvelles activités seront développées plus loin dans cette édition de Flash'infos.

La qualité de notre enseignement résonne dans le canton et même au-delà puisque les instances départementales nous citent en exemple de développement des musiques actuelles. D'ailleurs la refonte du « schéma départemental » s'appuie sur notre expérience et notoriété pour l'élaborer.

Vous non plus, vous ne vous trompez pas en nous confiant vos enfants pour leurs activités artistiques. Nous ferons en sorte que cette année leur ouvre un bel horizon dans leur(s) activité(s) préférée(s).

René Morin



DE NOUVELLES ACTIVITÉS À LA CARTE !



Il manquait un « cuivre » à intégrer dans nos groupes de musiques actuelles, voilà qui est fait. Nous offrons des cours de saxophone depuis début septembre et c'est à une musicienne chevronnée que nous avons confié cette activité. Linda, c'est son nom, débute l'étude du saxo alto à l'âge de 14 ans et gravira de nombreuses marches en intégrant rapidement la fanfare de Pierre-Bénite dans le département du Rhône. Elle jouera cinq ans durant avec un groupe de Salsa issu de l'école de musique. Plus tard elle intègre un groupe de reggae pendant six ans, avant de rejoindre « Synapse », un groupe local de reprise rock dans lequel elle est chanteuse et saxophoniste, avec Willy à la batterie.

Les cours de saxophone ont lieu le jeudi mais d'autres jours et heures peuvent être proposés. Si intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec Flashdance ou Linda.

Infirmière de formation et diplômée en hypnose thérapeutique et médicale en 2017, Linda propose également des séances d'**hypno-relaxation** : pouvoir lâcher-prise, se détendre gagner confiance en soi.... Ce sont des séances de 45 min, en groupe, une semaine sur deux. Inscription au trimestre. Formée à l'hypnose spectacle il y a 1 an, elle a la chance de pouvoir faire découvrir ce monde incroyable lors de spectacles.

Nous souhaitons la bienvenue à Linda !

Lydia quant à elle vous fera découvrir une nouvelle activité alliant musique et relaxation : la **sonologie** !

Biochimiste de métier et passionnée de musique et de bien-être, Lydia se consacre à la méditation et à la sonologie depuis 5 ans. Formée en Suisse dans une école de naturopathie, elle partage avec vous en toute bienveillance les bienfaits des ondes sonores par effet des vibrations sur le corps et sur le mental.

Qu'est-ce que la sonologie ? Les sons invitent à la relaxation et favorisent le calme intérieur.



La fréquence vibratoire des instruments vous détachent des pensées envahissantes, vous vous trouvez alors dans un état de conscience élargi et de sensibilité augmentée. Vous profitez alors d'un état de détente profond.

Venez découvrir l'univers du son des bols chantants, des carillons et de la kalimba avec Lydia ! Vous serez transportés par des vagues d'ondes sonores douces et enveloppantes.

Nous souhaitons la bienvenue à Lydia !

PARLONS BUDGET

Sur l'exercice budgétaire de la saison passée, le prix moyen annuel d'un cours individuel s'élevait à 828 €. Les recettes en face sont pour une partie importante la cotisation par élève et l'adhésion pour 590 €. Le Conseil départemental et la commune nous octroient une subvention au global de 156 € par élève. Les animations et concert lucratifs apportent 46 € par élève, soit un total recettes de 792 € qui malheureusement ne couvre pas la dépense initiale.

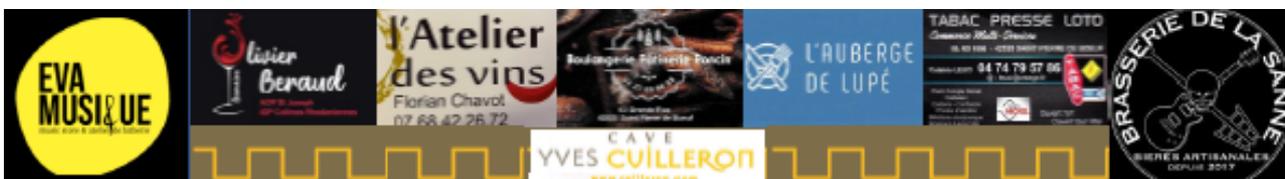
Reste à trouver 36 € par élève soit **environ 3600 €** auprès de sponsors, donateurs et mécènes, avant d'envisager une nouvelle hausse des cotisations.

- Aidez nous à maintenir nos tarifs à des niveaux abordables.
- Aidez nous à maintenir un enseignement de qualité, reconnu bien au-delà de notre village !

Les subventions ne suffisent plus, les dépenses augmentent inexorablement.

Rappelons que tout don fait l'objet d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant du don des impôts sur le revenu.

MERCI de votre générosité !



OPÉRATION CHOCOLATS DE NOËL



Nous vous proposons comme chaque année depuis 2006 de participer à notre vente de délicieux chocolats, à déguster et à offrir.

Nous avons choisi des chocolats fabriqués en France. Certains sont issus du Commerce Équitable et/ou de l'Agriculture Biologique.

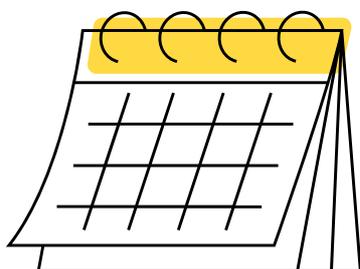
Vous bénéficiez de 20% de remise sur tout le catalogue. En prime, vous faites une bonne action : vous aidez à la bonne marche de l'association qui dispense des activités artistiques à vos enfants.

Pour commander, c'est simple ! Vous avez reçu dans votre boîte mail toutes les instructions et liens pour choisir les meilleurs produits. Vous pouvez passer commande en ligne ou nous retourner votre commande et le paiement par l'intermédiaire des professeurs avant le **23 novembre**. Rappelons que votre chèque sera porté à l'encaissement après la livraison qui devrait avoir lieu la semaine du **11 au 17 décembre**.



Depuis l'année dernière, nous vous conseillons également la bière de la Brasserie de la Sanne dont nous vous communiquerons les produits et les prix prochainement.

DATES À RETENIR POUR CETTE SAISON



15 décembre 2023 : Concert

10 et 11 février 2024 : Théâtre comédie

12 avril 2024 : Concert

14 et 15 juin 2024: Spectacles de fin d'année

Nous vous souhaitons une excellente année artistique et culturelle à nos côtés.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement.

L'équipe Flashdance